



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 mai 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 AVRIL 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 MAI 1996

**Acquisition matériel roulant - Option gaz - Modification du cahier
des charges**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,
M. Gilles FRAPPIER

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES,
Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE,
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean
PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude
VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT

Secrétaire de séance : Jean-Michel PASSERAULT

Excusés :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Claude VITELLINI.

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 29 mars 1996, le Conseil Municipal a autorisé une procédure d'appel d'offres pour un marché d'acquisition de deux bus standard ainsi qu'un minibus spécialement aménagé pour le transport des personnes à mobilité réduite.

Dans la perspective de faire rouler les bus au Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) ou au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV), il convient de modifier le Cahier des Charges du marché d'acquisition du matériel roulant pour y ajouter la possibilité d'une option GPL ou GNV.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le Cahier des Charges modifié,
- autoriser M. le Maire à signer le Cahier des Charges modifié.

(M. Gilles FRAPPIER, Président de la SOPAC, n'ayant participé ni au débat ni au vote).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)